

Il faut noter qu'une bonne partie de ces subventions vient des gouvernements des États et des municipalités, on ne les remarque donc pas quand on examine les subventions fédérales. Quant aux subventions fédérales, elles proviennent en grande partie du Pentagone, sous forme de marchés pour la défense.

Je cite ici un autre extrait de l'étude bien réfléchie de Robert Reich:

... le Pentagone et les organismes qui gravitent autour de lui sont à l'origine de la politique industrielle américaine sur la technologie de pointe—politique qui devient plus coûteuse, plus complexe et plus interventionniste que celle de tous nos partenaires commerciaux. Le problème ne vient pas de ce qu'ils donnent des subventions et que nous ne le faisons pas. Il vient plutôt de ce que nous le faisons par le biais de la défense nationale.

Que constatons-nous quand nous examinons l'Accord de libre-échange? Nous constatons que les États-Unis peuvent faire tout ce qu'ils veulent au nom de la défense nationale et que nous n'y pouvons rien. Même si le Pentagone accorde des subventions pour des raisons liées à la défense nationale, ces subventions ne feront pas partie des négociations des cinq ou sept prochaines années. Elles devraient certainement en faire partie si tant est que l'accord est adopté. Cependant, les États-Unis ont déjà obtenu que cet élément crucial de l'aide financière accordée à l'industrie à ce chapitre soit exclue de l'Accord commercial.

Ces subventions ne visent pas que les grandes usines. Je pourrais vous donner des dizaines d'exemples de subventions accordées à de petits fabricants de pièces automobiles japonaises par différents États et différentes municipalités. Le plus souvent, les usines satellites qui viennent se greffer à ces fabricants de pièces automobiles japonaises aux États-Unis bénéficient d'une aide massive de la part des municipalités et des États où elles sont installées. Si nous ne réussissons pas dès maintenant à inclure dans l'accord commercial des dispositions sur les subventions, nous n'y parviendrons pas davantage au cours des cinq ou sept prochaines années, si tant est qu'il est adopté.

Ces subventions ne visent pas que les industries. Elles visent aussi les pêcheurs américains. Ceux-ci ont droit à des reports d'impôt en vertu du Fonds d'immobilisation pour la construction de navires de pêche. Ils ont également droit, en vertu de la Loi de protection des pêcheurs, à une aide à l'égard des dommages causés aux navires et à l'équipement de pêche. La Loi Nicholson interdit aux navires étrangers d'amarrer dans les ports américains, de sorte que les pêcheurs canadiens doivent accoster au Canada et expédier leurs produits par voie de terre. Leurs coûts sont donc plus élevés, et leurs produits moins frais, que ceux des pêcheurs américains. Nous n'avons pas non plus réussi à obtenir d'amélioration à ce chapitre dans l'Accord commercial. Nous avons vu s'effriter notre emprise sur le transport maritime et toutes ses activités connexes au fur et à mesure que les groupements maritimes américains ont intensifié leurs pressions de manière à nous priver d'un traitement équitable à cet égard.

Parlons maintenant de l'agriculture. Les agriculteurs américains touchent des subventions énormes. De même, les petites entreprises bénéficient de programmes d'achat préférentiel. Dans toutes les régions houillères, les producteurs de charbon ont droit à une aide de l'État; c'est ce qui m'a incité à écrire

#### *Accord de libre-échange Canada—États-Unis*

plus tôt cette année au ministre du Commerce extérieur de l'époque, la députée de Vancouver-Centre (M<sup>me</sup> Carney) pour lui dire que, si nous voulons un jour pouvoir amener le charbon de l'Ouest vers l'est du Canada sur une base équitable, il faudra lutter contre ces subventions massives que les États accordent leurs producteurs de charbon.

En 1986, l'industrie américaine du bois a obtenu pour un milliard de dollars d'aide financière publique: dégrèvements pour gains en capital, vente de boisés appartenant au gouvernement fédéral à des prix de faveur et aide au reboisement et à la gestion forestière. Autant de faits qui montrent qu'aux États-Unis le gouvernement appuie tous les secteurs de l'économie, par des subventions générales et que faute de lutter contre ces subventions, nous sommes finalement perdants. C'est là une des plus grandes lacunes de cet accord commercial.

• (1520)

**M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, je vais essayer de répondre à mes deux collègues, les critiques des partis de l'opposition. Tout d'abord, au député d'Essex—Windsor (M. Langdon). Dans son intervention, que j'ai eu plaisir à entendre, il a parlé des subventions américaines. Tout ce que nous dit l'opposition d'habitude, c'est que, au Canada, nous ne pouvons plus donner de subventions; nous ne pouvons plus prendre de mesures pour atténuer les disparités régionales; nous ne pouvons plus avoir de régimes d'assurance-maladie ni d'assurance-chômage.

Lorsqu'il a été question de programmes de subventions, les Américains ont déclaré: «Vous autres Canadiens, dans votre Nord un peu primitif, vous donnez pas mal de subventions.» Là-dessus, l'ambassadeur Reisman a fourni de nombreux renseignements que mon collègue a mentionnés aujourd'hui, et davantage. Si mon ami d'Essex—Windsor avait eu deux heures à sa disposition, il aurait pu facilement les remplir en nous parlant des nombreuses subventions qui sont accordées aux États-Unis. Les Américains se sont ressaisis rapidement après que les négociateurs canadiens leur eurent dit: «Un instant, s'il vous plaît. Vous aussi, vous accordez des subventions. Prenons donc le temps d'en discuter.» Les Américains ont répondu: «Nous ne savions pas que vous possédiez tous ces renseignements. Discutons-en donc pendant un certain temps et essayons de nous entendre sur la définition du terme subvention, pour voir quand une subvention est vraiment une subvention, quand elle devient une pratique commerciale déloyale et quand une mesure de développement régional en est vraiment une», et ainsi de suite.

Les deux parties sont convenues de négocier pendant une période de cinq ans et si elles ne se sont pas entendues à ce moment-là, de négocier pendant deux ans de plus pour étudier les programmes de subventions des deux pays, y compris les subventions des États et des municipalités dont le député a parlé, et toutes les subventions accordées par nos gouvernements respectifs. Il existe certains domaines, comme ce fut le cas au cours des négociations sur l'Accord de libre-échange, que le gouvernement actuel refusera de sacrifier.